L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 19 SEPTEMBRE.

CONSTANTINOPLE
Et ses légendes.

Les Turcs devant Constantinople
Virent un géant chevalier,
Armé d'or et de sinople,
Sur l'arçon lion familier.

Mahomet-Deux, sous les murailles,
Lui pria: "Qu'es-tu?" Le géant
Dit: "Je m'appelle Funérailles,
Et toi, tu t'appelles Néant.

"Mon nom sous le soleil est France;
Je reviendrai dans la clarté,
J'apporterai la délivrance,
J'amènerai la liberté.

"Mon armure est dorée et verte
Comme la mer sous le ciel bien.
Derrière moi l'ombre est ouverte;
Le lion qui me suit, c'est Dieu!"

Ces vers de l'auteur de la *Légende des Siècles* éclatante comme une fanfare de guerre où on l'on croit entendre gronder confusément dans le lointain vague et infini, frappant la terre, le pas d'un million de chrétiens marchant sur Stamboul pour rendre à Christ la cathédrale de Constantinople; ces vers me revenaient en mémoire en lisant les récits, les dépêches sur cette poignée d'hommes, sur cette Herzégovine qui, après avoir fait sonner de petits l'Europe, absorbe aujourd'hui son attention unique. Ce qui m'a fait songer à ces vers, c'est l'étonnant spectacle d'une population de trois cent mille habitants, dont cinquante mille soldats tout au plus, tenant en échec le grand empire de Mahomet II.

Hélas! la France dont parle le poëte, la France qu'il représente sous les traits d'un géant chevalier, à l'armure dorée et verte, la France n'assistera sans doute que comme spectatrice aux grandes choses inattendues qui se préparent. D'ailleurs, depuis 1453 les temps ont changé: les terribles mamelucks des conquérants sont morts! de conquérants les Turcs sont devenus ceux des habitants de leur conquête. Acclimatés européanisés pour ainsi dire ils ont fini, à plus d'une époque de notre histoire, par occuper une place dans les alliances de cette Europe qui les maudissait jadis et qu'ils haïssaient; et François Ier, le roi chevalier, signa la plus importante de ces alliances. Abandonnant peu à peu leurs traditions, jusqu'à leur costume national même; empruntant à l'Europe sa civilisation, troquant la robe et le turban contre la redingote et le fez, relégant le cimeterre et le yataghan,—armes légendaires,—dans le musée poétique des souvenirs, il semblait qu'il y eût deux Turquies: la Turquie d'Europe et la Turquie d'Asie; et que les fils des conquérants de Constantinople n'eussent plus rien à craindre de cette fatalité qui est leur religion suprême.

Tout à coup un petit peuple se lève et dit: "Nous voulons être libres!" Et devant ce cri, les Turcs hésitent, se troublent, et ce qui semblait hier encore une insurrection insensée prend aux yeux du monde étonné les proportions d'une lutte dans laquelle la victoire peut-être ne sera pas du côté du nombre.

—J'ai parlé de la fatalité:

Quand les Musulmans s'emparèrent de Constantinople, Mahomet II entra à cheval dans la sainte église où les fidèles s'étaient réfugiés autour du prêtre qui disait la messe. Le prêtre quitta l'autel, et disparut par une porte pratiquée dans une galerie; mais à peine le ministre de Dieu était-il parti, que la porte se trouva murée derrière lui. "Quand les chrétiens reprendront Constantinople, le mur tombera de lui-même, et le prêtre reviendra continuer la messe qu'il a interrompue."

Les Turcs connaissent cette légende. Et il n'en est pas de plus haïtaine et de plus terrible dans toute l'histoire du christianisme.

Etonnez-vous de ce qu'un peuple fataliste, qui a suspendu sur sa tête, comme l'épée de Dieu, une pareille légende, soit hésitant et faible, et bien près, tout en jouant bravement dans la lutte suprême une partie qui est celle de sa vie—de mourir même au milieu des batailles sanglantes et chèrement disputées la parole désespérée du prophète:

—C'était écrit.

—Etes-vous allé à Constantinople? Connaissez-vous ce temple chrétien unique au monde, cette église merveilleuse qui, en dépit de la conquête musulmane et de la disparition de cet autel sur lequel, le prêtre mort depuis cinq siècles doit venir achever sa messe commencée,—conservé son nom de Sainte-Sophie?

Rien de plus étrange que l'histoire de cette église: tout y est légende et mystère. Sa dédicace seule à la Sagesse divine (*Sophia* veut dire Sagesse) porte le caractère profond, ineffaçable de l'immense expansion du christianisme. La sagesse, dit un historiographe de Sainte-Sophie, est l'unité morale d'où procèdent comme les filles d'une mère commune la Foi, l'Espérance et la Charité. La vive imagination byzantine a donné la vie à ces trois filles de la Sagesse et à la Sagesse leur mère. On lit dans les légendes la vie de Sainte-Sagesse, mère de trois filles d'une rare beauté, sainte Foi, sainte Espérance et sainte Charité.

La mère et les filles, converties au christianisme, baptisées, prêchant la vérité et convertissant à leur tour une immense quantité de païens, sont persécutées. Amenées devant un proconsul, elles refusent de sacrifier aux faux dieux; on les torture et on finit par les décapiter. Un convent du même Athos contient, peint sur le mur, la légende entière de cette famille sainte, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Dans la cathédrale de Cantorbéry, parmi les reliques des vierges, on possédait celles de sainte Sagesse et de ses trois filles: Foi, Espérance et Charité.

—La construction même de cette église devenue mosquée est pleine d'un caractère merveilleux chrétien qui marque l'époque byzantine. Le plan en fut donné à l'empereur par un ange. Les deux architectes, Anthémius de Tralles et Isidore de Milet, avaient sous leurs ordres cent maîtres maçons, dirigeant chacun cent ouvriers. La difficulté résidait surtout dans l'immense dôme qui devait couronner non sur un mur plein, mais sur quatre piliers. Comme on redoutait beaucoup la pesanteur, des briques on en fit venir de l'île de Rhodes, d'une argile tellement légère que douze d'entre elles ne pesaient pas plus qu'une brique ordinaire. Sur chaque brique était gravée l'inscription suivante: "*C'est Dieu qui le fondée, et elle ne sera pas ébranlée, Dieu lui prêtera concours.*" Elles furent déposées par assises régulières; de douze en douze assises on plaçait une relique, et le clergé récitait des prières. Malgré ces précautions un tremblement de terre fit au bout de quelques années écrouler une partie de la coupole. Ces accidents ayant été attribué à l'enlèvement trop précipité des échafaudages, on rebâtit la coupole et les échafaudages cette fois furent laissés debout pendant un an. On rapporte que lorsqu'on voulut les enlever, on remplit l'église d'eau à la hauteur de huit coudées, et on y jeta toutes les pièces de charpente ayant servi à échafauder, afin de ne pas ébranler le monument comme la première fois par le choc de ces pièces tombant sur le sol.

Je ne laisse entraîner à ces admirables légendes; mais parler de Constantinople aujourd'hui, n'est-ce pas encore, n'est-ce pas toujours de l'actualité?—Sainte-Sophie devait d'abord être éclairée par deux fenêtres. Alors un ange, vêtu de la pourpre impériale, apparut six architectes et leur dit: "Je vous ordonne d'éclairer l'autel par trois fenêtres, en l'honneur du Père, du Fils et du Saint-Esprit." Non-seulement les anges aidèrent l'empereur de leurs conseils, mais ils l'aidèrent même de leur bourse. L'argent manquait lorsque le temple fut élevé jusqu'à la coupole; mais un ange, enveloppé d'un vêtement resplendissant de blancheur, conduisit les maîtres à un trésor dans un souterrain et les ramena chargés de quatre-vingt-lois cent pièces d'or.

Pour la dédicace de l'édifice, l'empereur se rendit à l'hippodrome sur un char attelé de quatre chevaux. Mille bœufs, dix mille moutons, six cents cerfs, mille porcs, dix mille poulets attendaient là pour être distribués au peuple à qui on donna aussi trente mille mesures de grain. Puis l'empereur, accompagné du patriarche Eutychius, s'avança vers le temple, et s'écria en entrant:

—Gloire à Dieu, qui m'a jugé digne de terminer un tel ouvrage! Je l'ai vaincu, ô Salomon!

Aujourd'hui, Sainte-Sophie—ce Saint-Pierre-de-Rome de Constantinople, est une mosquée.....

Et le prêtre de la légende,—toujours muré,—attend toujours.....

(*Gazette de France.*)

—Nous lisons dans les Mémoires de Mr de Villemessant:

Impossible, pendant que je parle de théâtre, de ne pas citer ces vers dits par Mme Borghi-Mamo (qui prononçait le français à l'italienne, et qui font encore aujourd'hui mon bonheur:

"Tu l'as touillé, ça l'étouffera!

Qu'il faut ainsi traduire

Tu l'as tué c'était ton frère!

La même cantatrice s'écriait dans le *Trovatore* aussi et sans qu'on s'y attendît un: *Patatras!* qui est resté légendaire. Elle voulait dire *Peut-être!* Jamais on ne put arriver à lui faire prononcer autrement.

—Le *Guide du Jardin d'Acclimatation* contient un bien singulier avis à l'adresse de MM. les cuisiniers:

Voici la liste des espèces de chiens qui sont admis par les restaurants et les gourmets comme pouvant être mis à la broche ou à la casserolle.

Le chien chinois (*sans salsifis*).
Le poulet de la Nouvelle-Irlande.
Le chien comestible de l'Amérique du Nord.
Le chien comestible de la Polynésie.

Entendez-vous crier au restaurant:

—Un chien d'Amérique à la Washington!

—Le jeune Albert a bien fait de se couvrir de gloire à la distribution des prix, pour se faire pardonner la petite incartade suivante:

Un jour son père va le voir au lycée. Une fois les gâteaux mangés, le jeune homme commence à bailler et à donner des signes d'impatience, fort mal déguisés.

—Tu t'ennuie de ne pas aller jouer avec tes camarades? lui dit son père.

—Oh! répond le collégien, je suis assez grand pour comprendre qu'il faut savoir s'ombrer en famille, à l'occasion!

FEUILLETON.

LES DENTS D'UN TURCO.

RÉCIT FANTASTIQUE.

PAR

PAUL DE MUSSET.

I

A l'heure de la sieste, par une chaleur de 30 degrés Réaumur, le lieutenant Aubert, du 1er régiment de tirailleurs, s'était couché sur son lit de fer, et le journal qu'il essayait de lire venait de lui tomber des mains. Sa chambrette ressemblait fort à celle d'un Arabe. Sur les quatre murs blanchis à la chaux, point d'autre ornement qu'un modeste trophée d'armes, savoir le sabre et le revolver d'ordonnance, plus deux longues pipes en mérisier. Une malle contenant du linge et l'uniforme de grande tenue, deux chaises de paille, un escabeau et une table en bois blanc recouverte d'un tapis de drap jaune composaient tout l'ameublement. Au pied de la couchette de fer, une natte d'aloès tenait lieu de descente de lit. Un store de calicot bleu, tendu sur la fenêtre, changeait en une lueur blafarde la lumière éblouissante du soleil d'Afrique. De temps à autre, le frémissement du store témoignait que la brise de mer allait s'élever et répandre un peu de fraîcheur. Le lieutenant dormait, tandis que son brosseur assis sur l'escabeau, les yeux fixés sur le visage de son officier, demeurait immobile comme s'il eût été de cire. Cependant le turco, en pliant les genoux, dégêt un à un les boutons de ses guêtres, ôta ses souliers et se dirigea tout doucement vers la table, sur laquelle était une trousse de voyage ouverte, et une boîte fermée en érable vernis qui contenait les cartouches du revolver. Avec une dextérité remarquable, le brosseur tourna la petite clé dans la serrure, ouvrit la boîte et prit deux cartouches qu'il glissa furtivement dans sa poche; mais, en prenant la troisième, soit par joie ou par crainte, sa main tremblait, et la cartouche, tombant à terre sur le carreau de faïence, produisit un bruit sec qui réveilla le lieutenant.—Je ne sais pas, murmura le turco en feignant de ranger les ustensiles de la trousse, je ne sais pas ce que j'ai fait à Allah; mais je ne puis rien toucher aujourd'hui sans le laisser tomber.

—Tu sais très bien ce que tu as fait à Allah, dit le lieutenant. Tu me voles mes cartouches, et Allah n'aime pas les voleurs.

—Lieutenant, tu as mal vu, reprit le turco. Le fils de ma mère n'est pas un voleur. J'essaie la poussière qui est sur tes cieaux et tes meubles. J'ai laissé tomber une petite brosse. Voilà tout.

—Le fils de ta mère a menti. Si tu ne remets pas dans cette boîte les cartouches que tu viens de prendre, je t'ouvrirai pour huit jours à la salle de police.

—Celui qui n'a pas d'armes n'est pas un homme, dit le turco avec dépit en remettant les cartouches dans la boîte. Ali n'est pas un homme.

—Ali est un ingrat, reprit l'officier. Est-ce qu'il n'a pas un excellent fusil Chassepot que le sultan des Français lui a donné pour trier?

—Un fusil sans poudre n'est pas une arme, et mon chassepot reste au ratelier quand moi je suis dans la rue.

—Tais-toi, fais-moi le plaisir de te chaisser, et va-t-en à la caserne.

Le lieutenant rentra à la lecture de son journal, et jeta un regard sur les *dernières nouvelles*. Tout à coup il poussa un cri de joie.—Ali, dit-il, tu ne sais pas! la guerre est déclarée. Nous allons partir pour la France.

Ali montra ses dents blanches comme des amandes fraîches en pâmant ses grands yeux de gazelle, et puis son visage reprit aussitôt l'air impassible qui lui était habituel. Le journal a peut-être mentit comme Ali, dit-il.

—Point du tout, répondit le lieutenant. C'est une dépêche du gouvernement. Notre régiment est appelé à l'armée du Rhin. Nous allons faire parler les chassepots, et tu auras soixante cartouches dans ta giberne.

Ali fixe nouveau son rire silencieux. Tandis que le turco remettait sa chaussure, M. Aubert prit son sabre et son képi, et ils sortirent ensemble, l'un pour aller à la caserne et l'autre à l'état-major. L'agitation se répandait déjà dans la ville avec la nouvelle de la déclaration de guerre. Sur son chemin, le turco rencontra une vieille femme qui jouissait du très grand crédit dans le menu peuple arabe, parce qu'elle était sujette à de fréquentes attaques d'épilepsie, ce qui est, comme on sait, le signe certain d'un don précieux de seconde vue. La vieille s'arrêta devant Ali, lui barra le passage, et après lui avoir examiné le blanc des yeux et le creux de la main:—Mon fils, lui dit-elle, mon cher Ali, prends garde à toi. Ce n'est pas pour Allah et son prophète que tu vas combattre. Par dessus la mer, là-bas, sur la terre froide, je vois les dangers, des dangers qui volent de tous côtés comme des hirondelles. Les balles pleuvent autour du vaillant soldat, et une seule suffit pour le tuer. Il faut te mettre à l'abri de la mort. Mon fils Ali, achète-moi le talisman; il a été fait par un savant magicien.

La vieille exhiba une petite pierre noire et plate, comme on en trouve par centaines au bord de la mer, et sur laquelle étaient gravés grossièrement les deux mots arabes *arch* et *lorsi*, qui sont les noms des deux trônes d'Allah.

—Ce talisman est-il vraiment puissant? demanda le turco.

—Puissant comme le soleil.

—Et combien vaut-il?

—Une piastre.

Ali gratta le fond de sa poche. Il en tira une pièce d'argent de vingt centimes.

—Voilà tout ce que je possède, dit-il.

La vieille saisit adroitement la pièce de monnaie, puis elle se redressa d'un air solennel en élevant les deux mains à la hauteur de sa tête. La pierre noire fut percée d'un petit trou pendant au bout d'une ficelle. Ali se courba religieusement, et la sorcière lui mit au cou le préservatif infaillible des atteintes de toutes espèces de projectiles. Pendant cette cérémonie, la vieille prononçait des paroles prophétiques:—Ils auront beau tirer sur lui, les fidèles des pays froids; leurs balles n'atteindront pas le bon serviteur d'Allah, quand même elles tomberaient plus serrées que la grêle. Il est à l'abri de la mort par le feu, le vrai croyant, et pour se garder de la mort par le fer il a ses jambes agiles, ses bras nerveux et son cœur de lion! Va, mon fils; sois vainqueur, et mêle-toi des armées blanches.

Plein de confiance dans la vertu de son talisman, le turco reprit le chemin de la caserne.

Ali-ben-Samon avait porté les armes contre le sultan des Français dans sa petite jeunesse. Il avait pris part à maintes expéditions de sa tribu nomade, détroussé maints convois, pillé maintes fermes, massacré maints colons européens, et il ne croyait pas avoir mal fait. Ali, étant né sous la tente, ne savait pas au juste son âge; s'étonnait parfois de voir que tous les Français paraissaient se souvenir du moment de leur naissance. C'était un beau garçon de pur sang arabe, d'une force peu commune, leste et souple comme un chat, la peau brune, mais non noire, le nez fin, le front haut, la bouche grande, les lèvres fortes, mais non épaisses. Ses yeux semblaient d'émail et ses dents de fine porcelaine. A voir l'air calme du visage, la gravité de la démarche et la sérénité du geste, on aurait pris Ali pour un homme raisonnable et maître de lui; mais tout cela n'était qu'un masque. Dans ses moments de passion, l'Africain ne se connaissait plus. Obéissant, approvisé par la discipline, il gardait au fond de son âme ses instincts sauvages, tout prêts à se développer, si on leur donnait carrière; au demeurant, le meilleur fils du monde et voleur comme une pie. La plus belle de ses qualités après le courage était une frugalité incompréhensible pour l'homme du nord. Une poignée de riz cuit à l'eau suffisait à sa nourriture pour vingt-quatre heures, et de sa vie il n'avait bu ni vin ni aucune de ces liqueurs dont les soldats s'empoisonnent. Dans une expédition malheureuse de sa tribu, Ali avait été entouré par les zouaves, et, comme il ne voulait point se rendre, on l'avait garrotté avec des cordes et transporté à Constantine comme du bagage. Pursuadé qu'on allait le fusiller, il implora d'abord qu'on n'eût pas le mettre à mort par crainte de représailles; mais il finit par comprendre que la peur n'entrait pour rien dans cette mansuétude des Français. Leur générosité le toucha. On lui permit de visiter Alger et de circuler librement dans la ville, sous la promesse de ne point chercher à s'évader. Finalement il s'engagea dans les tirailleurs algériens pour conquérir le droit de porter des armes, et il se conduisit en loyal soldat.

Ce fut une agréable partie de plaisir pour Ali que l'embarquement sur le bateau-transport et l'arrivée sur le continent européen. On sait avec quelle précipitation désordonnée s'exécutèrent les mouvements de troupes pendant les derniers jours de juillet 1870. A Marseille, le turco eut le plaisir de se montrer dans la Canebière, son fez sur l'épaule, au milieu d'une population pulsée et sympathique; mais à Lyon il n'eut pas le temps de parcourir la plus grande ville de France après Paris. En approchant du théâtre de la guerre, son régiment, dirigé tantôt d'un côté, tantôt de l'autre par une succession d'ordres et de contre-ordres, ne se reposa plus. Enfin le 3 août les tirailleurs algériens, définitivement attachés à la division du général Douay, arrivèrent à Wissembourg. Ils mirent leurs armes en faisceaux dans la gare du chemin de fer et les terrains environnants. Un bataillon de troupes de ligne occupait la ville. Le reste de la division était campé sur le Geisberg, dont un vieux château entouré de murailles épaisses couronnait le sommet. Sans le savoir, cette division de cinq mille hommes avait en face d'elle, à quelques heures de marche, une armée cinq fois plus nombreuse, commandée par le prince royal de Prusse, et qui s'avançait en disséminant ses mouvements dans un pays couvert de forêts.

Le lieutenant Aubert était encore à table avec les autres officiers du régiment dans la salle du buffet de la gare, quand notre turco, amplement restauré par une ration de soupe et un peu de rôt, dormait déjà sur une planche d'un sommeil profond et réparateur. Il ne se doutait guère d'un choc terrible qui se préparait pour le lendemain. Ce n'était pas à lui qu'il appartenait de le prévoir. Par malheur, ses chefs ne s'en doutaient pas plus que lui. Les officiers s'étendirent à leur tour sur les banquettes et les tables. La nuit vint, et le silence se répandit dans tout le campement.

Avant le coucher du soleil, si quelqu'un se fût élevé au-dessus de Wissembourg au moyen d'un ballon captif, on aurait pu voir, dans les espèces découvertes et à travers le feuillage des bois, s'agiter une immense fourmilière, divisée en trois groupes distincts: le deuxième corps d'armée bavarois, les cinquième et sixième prussiens, puis les Badois et les Wurtembergeois commandés par le général de Weider. Au point le plus rapproché de la petite division française, les Bavarois mangeaient leur repas du soir. Un tier distribuait de bons morceaux de viande salée. Une large barrique, montée sur des trétéaux et percée aux deux extrémités, versait la bière par ses deux robinets à la fois. Le major Fressermann, aliant d'un peloton à l'autre, s'assura que ses hommes ne manquaient de rien. Quand il les vit bien repus, l'estomac plein, les lèvres luisantes et les yeux alourdis, il les laissa dérouler leurs manteaux pour se coucher sur l'herbe desséchée par le vent d'est, qui soufflait sans interruption depuis trois mois. Son inspection achevée, le major vint s'asseoir près du chirurgien Basilius, qui l'attendait pour souper avec lui. Par manière de compliment sur son exactitude à remplir son devoir, le chirurgien l'accueillit en lui disant:—Les premiers sont les derniers.

—*Major sum*, dit Fressermann en jouant sur le nom de son grade.

—*Imo, maximus es*, répondit Basilius.

Et ils se mirent à manger en gens de robuste appétit.

Dans son régiment, le major Wolfgang Fressermann passait pour un joli garçon. Il avait trente ans, la face large, la peau très blanche, les cheveux blonds, les moustaches en crochets, les yeux d'un bleu clair, le regard froid et l'air martial. Sa mâchoire inférieure était un peu lourde et sa langue épaisse, ce qui l'obligeait à parler lentement. Sa taille, de grandeur moyenne, bien serrée dans l'uniforme, paraissait belle, quoique les épaules fussent un peu hautes et le cou court. Il avait la jambe forte et le pied long; mais il valsait avec grâce. Malgré la vigueur de sa constitution, tous ses avantages physiques étaient gâtés par une fâcheuse infirmité. Fressermann avait des dents mauvaises et il souffrait parfois de névralgies insupportables, ce qui ne l'empêchait pas de faire son service avec une louable ponctualité. Né dans la petite ville de Roth d'une famille aisée, mais n'ayant point de titre au milieu d'une aristocratie pleine de morgue, le major savait rendre à chacun ce qu'il lui devait, parlant avec plus de respect à un *graf* qu'à un baron, humble devant ses supérieurs, poli avec ses égaux, brusque et hautain avec ses inférieurs, comme il sied à un bon allemand.

(*A continuer.*)

SOUSCRIPTION
pour les Inondés du midi de la France.

Sommes encaissées par le trésorier.

Nouvelle-Orléans, 14 septembre 1875.

Liste No 42—Sir F. Lumet, président.

Reçu de Mr Gentil le produit net d'une soirée dramatique et musicale donnée à St-Jacques, le 22 août 1875, chez madame P. Lebeau	107 75
Liste de Clouterville, transmise par Mr Antoine Rodriguez	
Rév. J. M. Beauvoir	$ 5 00
Antoine Tourrès	5 00
A. Marinovich	5 00
Emile Maxi	10 00
M. Givanovich	2 50
Henry et Robinson	3 50
Un citoyen français	2 50
N. R. Moisseron	2 00
André Caubarrère	2 00
François Jonca	2 50
C. D. Delliano	2 00
L. C. Rachal	1 00
Victor Rachal	1 00
Jn. Delouche	3 00
W. F. Cannon	1 00
E. Brossel	1 00
Joseph Vercher	1 00
C. E. Conquet	1 00
M. E. Normand	1 00
Gus. Lacour	1 00
Dr. P. Lambert	2 50
J. Lotorto	1 00
C. Bertrand Sr.	3 50
Ch. Bertrand Jne	2 50
Ernest Grandchamp	1 00
C. Perrier	2 00
J. A. Samplié	1 00
J. W. Cockfield	1 00
	64 50
Total	$172 25

Liste No 13—Propagateur Catholique.
(4e versement.)

Une dame	20 00
Listes précédentes	9,164 73
Total à ce jour	$9,336 97

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

37.

Une erreur populaire corrigée.—C'est une erreur absurde mais bien commune de supposer qu'on peut remédier à un désordre du foie par un simple cathartique. Tel n'est pas, cependant le cas, il s'en faut de beaucoup. Les cathartiques ne peuvent pas le le faire. C'est seulement, comme dans le cas des "Hostetter's Stomach Bitters" quand le principe laxatif est combiné avec des éléments toniques et stimulatifs, qu'on peut agir directement sur la grande glande secrétoire. Les Bitters, dont nous parlons, laxatifs, pour soulager modérément les boyaux, ne doivent pas leurs effets anti-bilieux à leur vertu purgative seulement, mais aussi à leur pouvoir de tirer le fait de son inaction et de le forcer à accélérer le flux de la bile en quantités suffisantes pour faire digérer et évacuer. Leur effet sur l'estomac et les boyaux est tel qu'il assure le fonctionnement doul il s'agit et empêche l'abstraction ou la violation du fluide biliaire—en d'autres termes, il assure une entière coopération avec le foie.

LA LOI NOUVELLE SUR LES IMPOTS

Voici le texte de la nouvelle loi adoptée par le Congrès sur les impôts, avec les amendements qui y ont été introduits par la Chambre.

Article 1er.—A partir de la promulgation de la présente loi, il sera perçu sur les spiritueux distillés à l'avenir dans les Etats-Unis une taxe de quatre-vingt-dix cents par gallon ontenant 50 degrés d'alcool, ou par gallon ordinaire si la liqueur contient moins de 50 degrés.

Cette taxe sera payée par le distillateur, le propriétaire ou le détenteur des spiritueux avant leur enlèvement de l'entrepôt attaché à chaque distillerie.

La partie de l'article 3,261 des *Revised Statutes* des Etats-Unis qui s'accorde pas avec la présente disposition est abrogée.

Article 2.—L'article 3,363 des *Revised Statuts* est modifié ainsi qu'il suit: rayer les mots "vingt cents la livre" et les remplacer par les mots "vingt-quatre cents la livre." En même temps, l'article 3,392 des *Revised Statutes* est amendé par la suppression du mot "six" au mot "cinq" partout où il se trouve et par la substitution du mot "soixante-quinze" au mot "soixante."

N. B.—Cette disposition fixe à 24 cents la livre l'impôt sur le tabac, à 36 par mille la taxe sur les cigarettes et à $2.75 par mille la taxe sur les cigarettes.

Toutefois l'accroissement d'impôt stipulé par le présent article ne s'appliquera pas au tabac, aux cigares ou aux cigarettes sur lesquelles la taxe fixée par la loi existante aura été payée au moment de la promulgation de la présente loi.

ARTICLE 3.—Il sera perçu sur les mélasses, les mélasses concentrées, les déchets de sucrerie, les sirops de jus de canne, les melasses et les sucres classés d'après l'étalon hollandais de couleur, à leur importation des pays étrangers, un droit additionnel égal à vingt-cinq pour cent de droit qui sont maintenant imposés par l'article 2,504 des *Revised Statutes* sur les différentes classes d'articles désignés ci-dessus.

La melasde concentré ou *concrete* sera à l'avenir classé comme sucre et paiera les droits suivant l'étalon hollandais de couleur; et le melasde sera défini comme un article obtenu pendant la fabrication du sucre, c'est-à-dire du jus de canne cuit jusqu'au point de devenir du sucre, mais contenant tout le sucre et toute la mélasse produits par l'ébullition, sans avoir été l'objet d'aucune clarification.

Tout produit de la canne à sucre importé dans des sacs, des nattes, des paniers et non dans des caisses ou barils sera considéré comme sucre et taxé en conséquence.

Il est prescrit en outre que le *drawback* sur le sucre raffiné destiné à l'exportation qui est autorisé par l'article 3,019 des *Revised Statutes*, sera diminué d'un pour cent seulement. Le montant de cette réduction sera remis par le Trésor à l'Etat.

Article 4.—Est abrogé la partie de l'article 3,503 des *Revised Statutes* qui porte que quatre-vingt-dix pour cent seulement des divers droits imposés sur certains articles d'importation par l'article 2,504 seront perçus. Les divers droits établis par le dit article, 2,504 seront perçus sans déduction des dix pour cent dont il est parlé dans l'article 2,503.

ARTICLE 5.—L'accroissement de droits décrété par la présente loi ne s'appliquera à aucune marchandise embarquée sur des navires et se trouvant en route pour les Etats-Unis à la date du 10 février 1875; il ne s'appliquera pas non plus aux marchandises en dépôt dans les entrepôts et les magasins publics à la date de l'adoption de cette loi.

ARTICLE 6.—Aucun des articles de la loi du 8 février 1875 ne sera interprété de manière à imposer un droit sur les étamines à bluter admises précédemment en franchise ou à exiger l'emploi de timbres nouveaux sur les étiquettes des caisses d'épargne lors de l'enregistrement des sommes versées.

AVIS AUX JEUNES FRANÇAIS SUJETS AU SERVICE MILITAIRE.—*Le Courrier des Etats-Unis* a reçu la communication suivante:

New York, le 2 septembre 1875.

Monsieur,—Aux termes d'une communication que vient de m'adresser M. le ministre des affaires étrangères, les jeunes Français, venus de l'étranger en France pour y remplir les devoirs militaires que la nouvelle loi leur impose et qui se trouveraient, à l'expiration de leur service, dans l'impossibilité de faire face aux dépenses de leur retour, seront désormais renvoyés dans leurs foyers, sur frais de l'Etat, avec les facilités accordées à ceux qui appartiennent aux départements français ou à l'Algérie.

Cette disposition bienveillante ne pouvant que contribuer à stimuler le zèle des jeunes conscrits qui viennent du pays éloigné, rejoindre le drapeau national, j'ai cru devoir vous en donner communication pour le cas où vous jugeriez utile de la porter, par l'intermédiaire de votre journal, à la connaissance des résidents français de New York.

Agréez, etc. Le consul général,
A. L. DE LA FOREST.

L'INSCRIPTION DES ENFANTS DE FRANÇAIS NÉS A L'ÉTRANGER.—Le gouvernement a pensé qu'il y avait lieu de rendre générales les mesures déjà adoptées au point de vue de la loi du recrutement, et d'après lesquelles les Français nés en pays étranger, et dont les ascendants sont nés hors de France, ou de France, dans un lieu inconnu sont inscrits:

1o. Ceux qui résident en Angleterre, en Belgique, Suède et Norvége, Russie, (sauf le littoral de la mer Noire), Autriche, Hongrie, (sauf le littoral de l'Adriatique et en Allemagne, à la *mairie de arrondissement de Paris*;

2o. Ceux qui résident en Suisse, à la *préfecture du département (Doubs)*;

3o. Ceux qui résident en Moldo-Valachie, en Turquie, et généralement dans tous les pays d'Europe, d'Asie, ou d'Afrique (à l'exception du territoire de l'Espagne) qui sont baignés, soit par la Méditerranée, soit par des mers adjacentes, à la *mairie de Marseille*;

4o. Ceux qui résident en Espagne, au Portugal, dans l'Amérique du Sud et sur les côtes occidentales et orientales de l'Afrique, à la *mairie de Bordeaux*;

5o. Enfin, à la *mairie du Hâvre*, ceux qui résident dans l'Amérique du Nord.

VAPEURS.

Pour l'été.

Mandeville et la Nile-Orléans.
Steamers de la ligne des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Louisburg, Madisonville.

Le beau steamer, du marcheur,
GAMELIA.
capitaine Wm. Hanover,
partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de dix heures du matin; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi; le VENDREDI et le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi.

Le DIMANCHE, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin.

Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'au "Old Landing" sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. Mardi, il quittera "Old Landing" le MARDI et le VENDREDI, à 8 heures du matin. Mandeville tous les MERCREDI et DIMANCHE et le MERCREDI soir.

Des excursions régulières auront lieu. Le steamer partira chaque DIMANCHE matin, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie, le MERCREDI matin à l'arrivée du convoi de 7 heures, et sera de retour le soir du même jour.

Il ne sera positivement pas tenu compte de l'ordre du convoi qui précédera celui à l'arrivée duquel le steamer doit partir.

Ces voyages seront réguliers à moins de manvais temps ou de hasses eaux.

O. M. SORIA.
Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.
14 mai—

Excursion régulière du Dimanche et du Mercredi.

Pour Mandeville, Louisburg et Madisonville.

Le beau steamer à hasse pression et de la Malle des Etats-Unis,
CAMELIA.
Capitaine Hanover,
sera régulièrement, le DIMANCHE et le MERCREDI, des excursions sous sus dites villes.

Il partira du Lac tous les DIMANCHES, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie du matin, et le MERCREDI à l'arrivée du convoi de 7 heures du matin, sera de retour le soir du même jour à temps pour prendre le convoi de SIX heures et demie du soir pour la ville.

Prix $1. aller et retour.

Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA, Agent,
Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.
Le restaurant et la buvette au prix de la ville, sous sa
K. FRAPART.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.

Steamer les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le beau et rapide vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leary, capitaine,
J. P. Muse, commis.

Se rallant à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Talisachie, et le lac Arkchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. TANNEY, 117 Commune st.
HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné a que tous les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations de chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. R. BROCKETT, Agent,
Aux Nos 25 de la rue des Magasins.
18sept—

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M.

Pour Fort de Russey, Barbin, Alexandria, Alexandria la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore et tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur
J. W. FOITEVENT,
Capitaine J. A. Ennis; commis G. F. Bartley et G. Fabre. Partira la Nouvelle-Orléans, tous les VENDREDI, à 4 heures P. M. Retour: il partira de Donaldsonville, les MERCREDIS et DIMANCHES matin, il descendra à côté de l'ouvr.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. H. BOUNY,
HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.
BRIGHT et EPPLER, 106 rue Commune.
ADAMS & WOBE, 9 Commercial Place.
24 déc.—

POUR LES OPELOUSAS.

Départ tous les Samedis, à 5 h. P. M.

Pour Washington, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le beau et rapide bateau à vapeur
FLETA,
G. C. Tyler, capitaine.
A. Meynier commis.

Il prendra du fret et des passagers pour tous les débarcadères de la Nouvelle-Orléans, tous les VENDREDIS et DIMANCHES matin, il descendra du fret pour la Côte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
HITE & CARLIN, No. 4 de la rue Tchoupitoulas.
LOW & McPEACKE No 6 de la rue du Camp.
11 sept—

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h.

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Cheneyville et toutes les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.
BERTHA,
W. Burton, capitaine

Ce bateau laissera la Nile-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du frêt et des passagers pour tous les débarcadères du Bayou des Glaises, le dimanche jusqu'à Minnie de Simmsport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER,
No 106 de la rue de la Commune.
Tout frêt pour le Bayou des Glaises sera déchargé à Simmsport ou Big Bend Landing.
4 août—

Paquebot de la Nile-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge.

Départ tous les MERCREDIS, et SAMEDIS,